

ferme un article, ainsi que l'a déclaré mon ami le représentant de Notre-Dame-de-Grâce (M. Hamilton), permettant à l'exécutif d'exercer ce pouvoir de passer outre aux statuts adoptés par la Chambre. Je crois que ce n'est pas le ministre seul qui peut l'exercer. Je pense qu'on a fait preuve d'un peu de prudence. A mon sens, c'est le cabinet qui peut agir ainsi, même si en matière de production de défense j'imagine que le ministre de la Production de défense a beaucoup d'influence sur le cabinet. Néanmoins, quand on en vient à annuler ou à dédaigner des lois déjà adoptées par la Chambre, c'est le cabinet qui agit ainsi. Nous devrions donc être reconnaissants de cette concession.

Je le demande de nouveau, un parlement libre adopterait-il une loi qui renferme un tel article, même s'il était nécessaire? Je suis convaincu,—et j'espère en convaincre le ministre plus tard cet après-midi,—que cet article n'est pas nécessaire.

Le ministre aurait fait écho aux grandes paroles du général Grant, et aurait déclaré qu'il est prêt à défendre cette mesure même tout l'été. Le général Grant, je crois, a dit: "Nous combattons sur cette ligne, fallût-il y passer l'été."

**Le très hon. M. Howe:** Monsieur l'Orateur, je ne m'oppose pas à ce que le député fasse des citations à son gré. Il peut me citer, s'il lui plaît, mais j'aimerais qu'il m'indique la source de cette citation. Je n'ai jamais dit cela, et le député le sait.

**M. Macdonnell:** J'ai usé d'une prudence extrême sur ce sujet, comme le ministre l'aura observé. Ayant dit que je n'avais pas lu cette déclaration dans son discours, je me suis demandé s'il l'avait faite ailleurs. Je puis lui assurer qu'on a cité ces paroles comme venant de lui.

**Le très hon. M. Howe:** Qui m'a cité?

**M. Macdonnell:** J'oublie pour l'instant.

**M. McIlraith:** On s'est fondé sur le *Globe and Mail*?

**M. Knowles:** C'était peut-être Cléopâtre.

**M. Macdonnell:** Il faudra que le ministre m'excuse un moment. D'ailleurs, ce n'est pas une déclaration très insultante; de fait, j'y souscris moi-même.

**Le très hon. M. Howe:** Le député ferait aussi bien de rectifier le hansard pour signaler qu'il admet que je ne l'ai pas dit.

**M. Macdonnell:** Je n'insulte pas le ministre. Je dis que, d'après une citation, il aurait déclaré qu'il aimerait défendre la mesure tout l'été. Cette remarque m'a intéressé, car j'avais exactement la même idée. J'ai

[M. Macdonnell.]

moi aussi pensé au mot du général Grant et j'ai reconnu au ministre le mérite d'y avoir pensé aussi. J'espère qu'il ne s'en formalisera pas. J'espère même que le débat durera jusqu'au moment où le Gouvernement trouvera le courage requis pour prendre la décision qui s'impose ici.

**L'hon. M. Drew:** Je ne veux pas interrompre l'honorable député, mais vu que le ministre a mis en doute l'exactitude d'une déclaration du député de Greenwood (M. Macdonnell) j'aimerais citer un passage du hansard, page 4816:

Le très hon. M. Howe: Vivant à Ottawa, je resterais volontiers ici tout l'été.

**Le très hon. M. Howe:** La citation n'était pas très exacte.

**M. Macdonnell:** N'aimeriez-vous pas avoir un chef comme celui-là? Voilà le genre de chef qu'il convient d'avoir, un chef qui peut insérer les détails qui vous manquent dans un discours! J'en suis bien reconnaissant.

Je reviens à mon sujet pour exprimer l'espoir que le Gouvernement fera quelque chose en ce domaine. Nous avons été saisis ce matin de ce qu'on est censé considérer comme un geste de conciliation. Pour ma part, la proposition ne signifiait pas grand-chose mais elle m'a intéressé. Elle semble indiquer qu'on va attacher une certaine importance au débat contrairement à ce qu'on a fait la semaine dernière durant le débat où nous avons préconisé une enquête sur l'administration de la chose publique par le gouvernement. Puis on nous a opposé ce qu'on pouvait considérer comme un silencieux dédain. Ce n'est pas à l'opposition de faire sa publicité et de dire si elle a droit ou non à un meilleur traitement. J'estime toutefois que nos commentants ont droit à plus d'égards ainsi que la population du Canada. Je ne veux pas cependant m'éloigner trop du sujet.

J'aimerais exprimer ici ce que tout député croit, selon moi: c'est que parmi nos vis-à-vis il y a des députés qui pensent comme nous. J'espère qu'un de ceux-là se lèvera peut-être pour exprimer son opinion à ce sujet. J'espère que le Gouvernement cessera de se laisser mener par le bout du nez par le ministre de la Production de défense. Il suffit de réfléchir sur la substitution des pouvoirs arbitraires à la règle du droit pour se sentir mal à l'aise. Sans vergogne, la loi concède ouvertement des pouvoirs arbitraires.

Il y a quelque chose de curieusement ironique dans toute cette affaire. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) s'applique péniblement et de toute ses forces à étendre la règle du droit dans le monde et pourtant on va lui demander de voter une mesure qui menace le règne du droit chez